

DIEUZE

Usine d'eau : un projet de quinze ans à nouveau dans les tuyaux

Quinze ans après sa première évocation en 2007, ce qui avait tout d'un serpent de mer jusqu'alors semble enfin prendre bonne tournure. Le groupe des centres Leclerc veut construire une usine d'eau de Dieuze. Dépôt du permis de construire en janvier.

Une Arlésienne, un serpent de mer... Autant de termes lancés au cours de la dernière réunion de la Communauté de communes du Saulnois (CCS) à Vic-sur-Seille, à propos de la création d'une usine d'embouteillage d'eau de consommation sur la zone intercommunale nord de Dieuze. Il est vrai qu'elle est l'espoir de la municipalité dieuquoise depuis 2007, sous l'ancienne majorité menée par le maire Fernand Lormant et son adjoint à l'économie Paul Benoist.

Les deux hommes ont eu droit aux hommages de Jérôme End, président de la CCS, qui a salué leur vision pour le développement de Dieuze et du Saulnois. Il est vrai qu'ils se sont arrachés les cheveux au gré des turpitudes qui ont repoussé d'autant l'ouverture de cette fameuse usine. À l'époque, le projet était municipal, mais la compétence économique ayant été transférée aux intercommunalités, c'est désormais la CCS qui a le dossier en main.

Aucun, ni le premier ni les suivants, n'avait alors abouti. Et voilà les élus qui se sont retrouvés avec un immense plateau de 50 000 m² et un forage à entretenir à grands frais. Cette fois, Jérôme End et le maire actuel de Dieuze Jérôme Lang l'espèrent : la première bouteille d'eau pourrait sortir à l'été 2024, si tout va bien.

Plus de 20 M€ d'investissement

Tous ont laissé planer le suspense sur le nom de l'entreprise retenue parmi quatre candidats par la CCS, la Ville de Dieuze et son adjoint à l'économie, Daniel Hocquel. C'est d'ailleurs lui qui l'a dévoilée : « La société qui va investir plus de 20 M€, c'est Aquamark, la filiale eau de Leclerc. Elle a déjà une source dans le Massif central et cherchait un autre site plus dans le Nord. » Elle fournirait les magasins Leclerc du Nord-Est en eau de sa marque distributeur.

« Je n'y croirai que quand je verrai une bouteille sur ma table », a déclaré Thierry Chateaux, maire de la commune voisine de Guebestroff qui aura vote directe sur l'usine. Comme presque tous les autres, il a voté pour les délibérations réglant les questions administratives relatives au dossier.

La question écologique

Voix discordante mais importante, un homme a soulevé la



Le forage d'eau à Dieuze sur lequel peut se brancher la future usine d'embouteillage, avec les élus dieuquois Daniel Hocquel (à gauche) et Jérôme Lang (à droite), et le président de la communauté de communes du Saulnois, Jérôme End. Photo RL/Philippe DERLER

légitime question écologique, le maire de Xocourt, Jean-Pierre Aumonier. « Tout le monde se réjouit autour d'une bouteille en plastique », a-t-il lancé. Selon lui, l'extraction de milliers de mètres cubes d'eau à des buts mercantiles et leur transport sont des aberrations en notre époque. Jérôme Lang de lui répondre qu'il avait opté pour le mieux disant écologique, français de surcroît.

Contacté dans le Puy-de-Dôme, le président d'Aquamark,

Stéphane Pilon, fait preuve d'une prudence de Sioux. S'il a confirmé sa réelle volonté de s'installer à Dieuze, il n'a dévoilé que très peu d'éléments du dossier : « Je sais qu'un projet industriel est très long à mettre en place, et que des complications peuvent toujours intervenir. » Il est vrai que le permis de construire n'est même pas encore déposé. Il le sera en janvier. Seize ans plus tard...

Philippe DERLER